

simple raison que l'on a réimprimé tout le bill au lieu d'y insérer un amendement.

La motion est adoptée et le bill lu une deuxième fois.

La Chambre se forme en comité général.

(En comité.)

L'honorable sir GEORGE W. ROSS (Middlesex): C'est une bill important et je n'ai pas eu l'occasion de l'étudier. Si rien ne presse au sujet de ce bill, je crois qu'il vaudrait mieux le tenir en suspens.

L'honorable sir RICHARD SCOTT: Toutes les dispositions de ce bill sont bonnes.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT: Je n'insisterai pas sur sa discussion, si quelqu'un objecte. Ce n'est qu'en cas d'urgence publique que j'adopterais la ligne de conduite que j'ai adoptée.

L'honorable sir GEORGE W. ROSS (Middlesex): Quand le cas était urgent, je cédaï, mais je crois que le bill devrait être tenu en suspens, s'il n'y a pas d'urgence.

L'honorable M. POWER: J'espère que l'honorable sénateur ne persistera pas dans son objection, parce qu'il y a déjà eu des incendies cet été. L'été dernier, il y a eu de grandes étendues de forêts détruites par le feu. Le bill a seulement pour objet de permettre au gouvernement de faire plus qu'il n'a fait auparavant pour prévenir ces incendies. Quant à la distribution des bills, je ne blâmerai pas l'imprimerie nationale, et je ne blâme pas absolument les Communes, mais j'ai constaté que l'on n'a jamais mis les bills dans nos liasses d'une manière satisfaisante. Bien des fois, mon honorable ami qui siège à ma droite a un bill dans une liasse satisfaisante. Bien des fois mon honorable sénateur qui siège à ma gauche peut, cependant, l'avoir aussi. Je crois que l'employé qui met les bills dans les liasses devrait prendre un peu plus de soin pour faire son travail. J'ignore si ce sont les pages ou les Communes qui doivent être blâmés, ou le bureau de distribution.

L'honorable M. ELLIS: Lorsque le bill a été présenté, je l'ai lu, et lorsque le temps de le discuter est venu, j'ai voulu attirer l'attention de la Chambre sur l'injus-

tice qu'une pareille mesure fait subir à une province qui ne contient pas de terres appartenant à la couronne, c'est-à-dire des terres fédérales. Elle est obligée de contribuer à l'entretien de ces parcs. Je n'objecte pas du tout à l'établissement des parcs, mais nous ne pouvons pas tous aller où ces parcs sont situés. Je suis tout à fait certain que le gouvernement du Nouveau-Brunswick serait prêt à vendre au Diminution les terrains qui seraient nécessaires à l'établissement de ces parcs, et les mêmes privilèges devraient être accordés à toutes les provinces du Canada. Le bill a pour objet d'augmenter l'attraction de l'Ouest au détriment de l'Est. Tout le monde doit comprendre, particulièrement ceux qui viennent de ma province, que le développement du pays, malgré l'amour du travail des gens, ne les fait pas bénéficier autant que je le souhaiterais, et que conséquemment un grand nombre quittent les Provinces maritimes pour aller s'établir dans l'Ouest. Peut-être veulent-ils vivre dans le voisinage de ces parcs. Je crois que le gouvernement devrait étudier toute la question d'une manière plus généreuse que ne l'étudie le département de l'Intérieur, et il faudrait qu'il fit prévaloir un autre principe, à l'effet que si des parcs sont donnés à une partie du pays, ils devraient l'être aussi à d'autres endroits.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL: Je propose que cent exemplaires de cette carte bleue soient imprimés avec les mêmes caractères pour être distribués parmi les membres du Sénat. La seule dépense supplémentaire qu'il y aurait à payer seraient les frais d'impression. Cette impression pourrait se faire dans une heure, et ferait disparaître la difficulté qui se fait sentir aujourd'hui. De pareilles questions doivent être étudiés au point de vue fédéral et il n'y a peu de lois qui n'intéressent pas une partie du pays plutôt qu'une autre. Conséquemment, je ne vois pas que la question locale puisse être de quelque importance quand il s'agit de traiter des questions aussi importantes. En tout cas, il ne s'agit que de quelques dollars.

L'honorable M. CAMPBELL: A mon avis, la Chambre traite avec le plus grand mépris le Sénat et celui-ci traite très mal